

Assemblée Générale Elective De la Ligue des Hauts-de-France des Echecs du 28 septembre 2024

Commission de Surveillance des Opérations Electorales, Rapport en date du 18/06/2024

Statuant sur la validité de l'unique liste de candidats se présentant à l'élection du Comité Directeur de la Ligue Hauts-de-France des Echecs, lors de la prochaine Assemblée Générale Elective prévue le 28 septembre 2024,

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE) se compose de :
titulaires : Richard Almudi président, Daniel Noël Dupont et Jean Jossien
suppléants : pas de suppléant

Le dossier de candidature de Mr LEROY Cédric, tête de liste, est parvenu au siège par mail comme autorisé. Philippe Blot actuel président de la Ligue, sans vérifier les pièces jointes, l'a, aussitôt reçu, transféré à Richard Almudi, président de la CSOE.

Conformément aux statuts et consignes, après contrôle de l'ensemble des pièces et quelques petits défauts, vite remédiés par Cédric Leroy, le rapport s'établit comme suit :



Chaque liste doit comporter douze (12) candidats éligibles et éventuellement jusqu'à trois

(3) suppléants, répartis au minimum dans trois départements



Une liste de 12 candidats réparties sur 4 départements dont 3 dans les 6 premiers, a bien été fournie (Nord 7, Aisne 2, Pas-de-Calais 2 et Oise 1)

Il n'y a pas de suppléants, mais ils ne sont pas obligatoires.

Assemblée Générale Elective De la Ligue des Hauts-de-France des Echecs du 28 septembre 2024



La liste doit comporter :

- Un nombre minimum de licencié(e)s de chaque sexe garantissant leur représentation proportionnellement au nombre de licencié(e)s dans les clubs qui composent la Ligue, selon les statistiques arrêtées au 31 août 2023 (18,7% de femmes donc 3, au moins, sur la liste : **la liste présentée comporte bien 3 femmes dont 2 dans la 1^{ère} moitié.**
- En 6^{ème} place, **un(e) médecin** Mr EVRARD Jean-Paul (copie diplôme fournie)
- En 4^{ème} place une personne **âgée de moins de 26 ans** au jour de l'élection, Me ANDRAULT STAVRAKELIS Chloé
- Un(e) arbitre impérativement mentionnés parmi les six premiers, Mr RENARD Stéphane, **arbitre élite 1**

	Département	Licence	Nom et prénom	Féminin	Candidature signée fournie ?	Extrait casier judiciaire vierge fourni ?	Contrôle honorabilité ?	Moins de 26 ans, autorisation parentale ?
1	02-Aisne	Y17924	LEROY Cédric		Oui	3 juin 24	Conforme	
2	59-Nord	Y01748	SOUBIROU Oriane	Oui	Oui	4 juin 24	Conforme	
3	59-Nord	V51792	FLAHAUT Jean-Jacques		Oui	3 juin 24	Conforme	
4	02-Aisne	X61017	ANDRAULT STAVRAKELIS Chloé, -26ans	Oui	Oui	6 juin 24	Conforme	Non car née 14 nov. 2000
5	59-Nord	P00279	RENARD Stéphane, arbitre élite 1		Oui	7 juin 24	Conforme	
6	62-Pas-de-Calais	D53516	EVRARD Jean-Paul, médecin validé		Oui	5 juin 24	Conforme	
7	60-Oise	G01966	MABIRE Manuel		Oui	4 juin 24	Conforme	
8	62-Pas-de-Calais	T66829	TAHAR-CHAOUCH Fouzia (né KHABCHER)	Oui	Oui	4 juin 24	Conforme	
9	59-Nord	R02373	SEYNAEVE Nicolas		Oui	3 juin 24	Conforme	
10	59-Nord	R01487	BLOT Philippe		Oui	3 juin 24	Conforme	
11	59-Nord	J09822	SAUVE Philippe		Oui	15 juin 24	Conforme	
12	59-Nord	V50351	HENNO Christophe		Oui	7 juin 24	Conforme	

Assemblée Générale Elective De la Ligue des Hauts-de-France des Echecs du 28 septembre 2024

M. LEROY Cédric, tête de liste, a bien fourni une déclaration sur l'honneur certifiant ne pas exercer une fonction figurant à l'article 8.3 incompatibilité, ainsi que la liste des candidats qui ne comporte par leur signature puisqu'ils l'ont déjà apposée sur leur lettre de candidature.

Absence de fourniture de :

- Le projet de plan de développement de la Ligue sur la période du nouveau mandat.
- Le projet de règlement financier de la Ligue sur la période du nouveau mandat.
- Le projet budget prévisionnel de l'année 2024.

Mais, ces trois documents peuvent être fournis avant le délai de convocation à l'Assemblée Générale électorale du 28 septembre 2024

- Chaque candidat étant de nationalité française, a fournis un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) établi à une date postérieure au 1er juin 2024, ainsi qu'une copie écran du formulaire de contrôle d'honorabilité les concernant, accessible depuis le portail « mon compte » sur le site ffe.

En conclusion, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, sous réserve de la production des 3 projets précités avant le délai de convocation à l'Assemblée Générale Elective du 28 septembre 2024, déclare valide l'unique liste de candidats au Comité Directeur de la Ligue des Hauts de France, liste menée par Cédric LEROY.

*Nous souhaitons le meilleur à Cédric Leroy et son équipe pour l'avenir de La Ligue,
Merci de votre attention, merci aux membres du CSOE ainsi qu'à Philippe Blot,
Bien cordialement, Richard Almudi*